RCS : BOURG EN BRESSE
Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00312
Numéro SIREN : 405 381 724
Nom ou dénomination : CHIFFRES EXPERTS-COMPTABLES

Ce dépôt a été enregistré le 09/04/2019 sous le numéro de dépôt 3490

Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 09/04/2019

Numéro de dépôt : 2019/3490

Déposant :

Nom/dénomination : CHIFFRES EXPERTS-COMPTABLES

Forme juridique :

N° SIREN : 405 381 724

N° gestion : 1996 B 00312

Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP **N° 2050 2018**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CHIFFRES EXPERTS COMPTABLES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 1 avenue de l'Europe 01104 OYONNAX — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 0 5 3 8 1 7 2 4 0 0 0 1 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2018

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	76 224	AI		76 224
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	5 353	AU	5 353	
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	805 579	CV		805 579
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	887 157	BK	5 353	881 804
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	119 424	BY		119 424
	Autres créances (3)	BZ	122 840	CA		122 840
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	24 642	CG		24 642
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 431	CI		1 431
	TOTAL (III)	CJ	268 338	CK		268 338
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 155 495	1A	5 353	1 150 142

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété * : Immobilisations — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CHIFFRES EXPERTS COMPTABLES — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 174 240)	DA	174 240
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	204 963
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	24 768
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	237 828
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	196 715
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	838 515
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	89 608
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	69 113
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	114 254
	Dettes fiscales et sociales	DY	20 575
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	18 075
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	311 627
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 150 142

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	238 645
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	150

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CHIFFRES EXPERTS COMPTABLES — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	236 486	FH		FI	236 486	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	236 486	FK		FL	236 486	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	236 489	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	240 411	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 124	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	242 537	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(6 048)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	202 149	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 654	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	203 804	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 862	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 862	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	201 942	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	195 893	

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)** DGFiP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CHIFFRES EXPERTS COMPTABLES — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 063
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 063
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 063
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	241
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	441 357
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	244 641
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	196 715

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles · facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 063

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CHIFFRES EXPERTS COMPTABLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 1 150 143 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 196 716 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/01/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	76 225			76 225
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**76 225**			**76 225**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 337			1 337
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 016			4 016
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**5 353**			**5 353**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	766 412	39 168		805 580
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**766 412**	**39 168**		**805 580**
ACTIF IMMOBILISE	**847 990**	**39 168**		**887 157**

Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	76 225
Total	**76 225**

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS BILANS & CONSEILS 25300 DOUBS	10 000	321 573	75,00	63 217
SARL FACIL'IMPOTS 01100 OYONNAX	6 098	11 068	100,00	9 315
SARL AGI CONSEIL 01104 OYONNAX CEDEX	70 935	421 180	99,85	230 995
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 337			1 337
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 016			4 016
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**5 353**			**5 353**
ACTIF IMMOBILISE	**5 353**			**5 353**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 243 696 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	119 425	119 425	
Autres	122 841	122 841	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 431	1 431	
Total	**243 696**	**243 696**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	1 227
Total	**1 227**

Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 174 240,00 Euro décomposé en 10 890 titres d'une valeur nominale de 16,00 Euro.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 311 627 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	151	151		
- à plus de 1 an à l'origine	89 457	16 475	67 266	5 716
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 254	114 254		
Dettes fiscales et sociales	20 575	20 575		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	87 189	87 189		
Produits constatés d'avance				
Total	**311 627**	**238 645**	**67 266**	**5 716**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	16 295			
(**) Dont envers les associés	69 114			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 42 844 Euro.

Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	3 120
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	34
BANQUES INTERETS COURUS	151
ASSOCIES INTERETS COURUS	984
ETAT CHARGES A PAYER	430
Total	**4 719**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	1 431		
Total	**1 431**		

Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

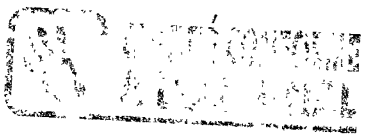
Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 2 450 Euro
Honoraire des autres services : 0 Euro

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement de 250 actions de Bilans&Conseils	2 500
Autres engagements donnés	2 500
Total	**2 500**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

CHIFFRES EXPERTS-COMPTABLES

Société par actions simplifiée
au capital de 174 240 euros
Siège social : CENTRE D'AFFAIRES VALEUROP
1 AVENUE DE L'EUROPE
01100 OYONNAX

405 381 724 RCS BOURG EN BRESSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 MARS 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 196 715,95 euros en totalité à la distribution d'un dividende aux associés.

Nous vous proposons en outre de prélever sur le compte "autres réserves" la somme de 3 324,05 euros pour parvenir à la distribution d'un dividende global de 200 040 euros soit 18,37 euros par action.

La mise en paiement de ce dividende aura lieu chaque mois de la manière suivante :

- le 31 mars 2019, la somme de 16 670 euros,
- le 30 avril 2019, la somme de 16 670 euros,
- le 31 mai 2019, la somme de 16 670 euros,
- le 30 juin 2019, la somme de 16 670 euros,
- le 31 juillet 2019, la somme de 16 670 euros,
- le 31 août 2019, la somme de 16 670 euros,
- le 30 septembre 2019, la somme de 16 670 euros,
- le 31 octobre 2019, la somme de 16 670 euros,
- le 30 novembre 2019, la somme de 16 670 euros,
- le 31 décembre 2019, la somme de 16 670 euros,
- le 31 janvier 2020, la somme de 16 670 euros,
- le 28 février 2020, la somme de 16 670 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

.../...

Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 140 872,98 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 59 167,02 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Montant total des dividendes	Montant du dividende par action	Montant du dividende éligible à l'abattement de 40 %	Montant du dividende non éligible à l'abattement
30/09/2017	169 968 €	15,61 €	119 695,55 €	50 272,45 €
30/09/2016	150 000 €	15,30 €	125 696,36 €	24 303,64 €
30/09/2015	169 992 €	17,63 €	169 992 €	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 mars 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Gilles GUINET

Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

CHIFFRES EXPERTS COMPTABLES

Centre d'affaires Valeurop
1 Avenue de l'Europe
01 100 OYONNAX
SAS au capital de 174 240 €
RCS BOURG EN BRESSE 405 381 724

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

CHIFFRES EXPERTS COMPTABLES
SAS au capital de 174 240 €
1 Avenue de l'Europe
01 100 OYONNAX

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

Aux associés de la société **CHIFFRES EXPERTS COMPTABLES**

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **CHIFFRES EXPERTS COMPTABLES** relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

CHIFFRES EXPERTS COMPTABLES
SAS au capital de 174 240 €
1 Avenue de l'Europe
01 100 OYONNAX

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- la valorisation des titres de participation ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

Société de commissaires aux
Comptes

**CHIFFRES
EXPERTS
COMPTABLES**
SAS au capital de
174 240 €
1 Avenue de
l'Europe
01 100 OYONNAX

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.
L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Annecy, le 19 Février 2019
Pour la Sarl Philippe Gaubert et associés,
Dominique MESNAGE
Commissaire aux Comptes

Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

CHIFFRES EXPERTS COMPTABLES
SAS au capital de 174 240 €
1 Avenue de l'Europe
01 100 OYONNAX

ANNEXE 1 : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

Compte de Résultat 1/2

	France	Exportations	30/09/2018	30/09/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	236 487		236 487	249 148
Chiffre d'affaires net	**236 487**		**236 487**	**249 148**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			3	10
Total produits d'exploitation (I)			236 489	249 158
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			240 411	254 390
Impôts, taxes et versements assimilés			2 124	5 997
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			3	1
Total charges d'exploitation (II)			242 538	260 388
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-6 049**	**-11 230**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			202 150	149 787
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 655	851
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			203 805	150 638
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 862	1 782
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 862	1 782
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**201 942**	**148 856**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**195 894**	**137 626**

Cabinet Commissaire aux Comptes DM AUDIT

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Compte de Résultat 2/2

	30/09/2018	30/09/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 063,00	
Total produits exceptionnels (VII)	1 063,00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**1 063,00**	
Impôts sur les bénéfices (X)	241,00	
Total des produits (I+III+V+VII)	441 357,01	399 795,95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	244 641,06	262 170,30
BENEFICE OU PERTE	**196 715,95**	**137 625,65**

Cabinet Commissaire aux Comptes DM AUDIT

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Bilan Actif et Passif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	76 225		76 225	76 225
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	5 353	5 353		
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	805 580		805 580	766 412
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	887 157	5 353	881 804	842 637
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	119 425		119 425	97 515
Fournisseurs débiteurs	233		233	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	23 704		23 704	19 380
Autres créances	98 904		98 904	92 067
Divers				
Valeurs mobilières de placement				57 000
Disponibilités	24 642		24 642	17 899
Charges constatées d'avance	1 431		1 431	3 018
TOTAL ACTIF CIRCULANT	268 339		268 339	286 880
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**1 155 496**	**5 353**	**1 150 143**	**1 129 517**

Cabinet Commissaire aux Comptes DM AUDIT

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

Bilan Actif et Passif

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	174 240	174 240
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	204 963	204 963
Réserve légale	24 768	24 768
Autres réserves	237 828	270 171
Résultat de l'exercice	196 716	137 626
TOTAL CAPITAUX PROPRES	838 516	811 768
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	89 457	105 758
Découverts et concours bancaires	151	105
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	89 608	105 863
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	69 114	59 400
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 254	112 887
Etat, Impôts sur les bénéfices	241	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	19 904	16 253
Autres dettes fiscales et sociales	430	409
Dettes fiscales et sociales	20 575	16 662
Autres dettes	18 075	22 938
TOTAL DETTES	311 627	317 749
TOTAL PASSIF	**1 150 143**	**1 129 517**

Cabinet Commissaire aux Comptes DM AUDIT

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

COMPTES ANNUELS 2018

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Cabinet Commissaire aux Comptes DM AUDIT

Annexes

AGI CONSEIL
Expertise comptable

Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CHIFFRES EXPERTS COMPTABLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 1 150 143 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 196 716 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/01/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.



et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Cabinet Commissaire aux Comptes DM AUDIT

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	76 225			76 225
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**76 225**			**76 225**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 337			1 337
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 016			4 016
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**5 353**			**5 353**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	766 412	39 168		805 580
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**766 412**	**39 168**		**805 580**
ACTIF IMMOBILISE	**847 990**	**39 168**		**887 157**

Cabinet Commissaire aux Comptes DM AUDIT

Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	76 225
Total	**76 225**

Cabinet Commissaire aux Comptes UM AUDIT

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS BILANS & CONSEILS 25300 DOUBS	10 000	321 573	75,00	63 217
SARL FACIL'IMPOTS 01100 OYONNAX	6 098	11 068	100,00	9 315
SARL AGI CONSEIL 01104 OYONNAX CEDEX	70 935	421 180	99,85	230 995
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					



Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 337			1 337
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 016			4 016
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**5 353**			**5 353**
ACTIF IMMOBILISE	**5 353**			**5 353**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 243 696 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	119 425	119 425	
Autres	122 841	122 841	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 431	1 431	
Total	**243 696**	**243 696**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Gaslier Commissaire aux Comptes Dpt AUDIT

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	1 227
Total	**1 227**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 174 240,00 Euro décomposé en 10 890 titres d'une valeur nominale de 16,00 Euro.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 311 627 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	151	151		
- à plus de 1 an à l'origine	89 457	16 475	67 266	5 716
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 254	114 254		
Dettes fiscales et sociales	20 575	20 575		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	87 189	87 189		
Produits constatés d'avance				
Total	**311 627**	**238 645**	**67 266**	**5 716**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	16 295			
(**) Dont envers les associés	69 114			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 42 844 Euro.

Cabinet Commissaire aux Comptes DM AUDIT

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	3 120
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	34
BANQUES INTERETS COURUS	151
ASSOCIES INTERETS COURUS	984
ETAT CHARGES A PAYER	430
Total	**4 719**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	1 431		
Total	**1 431**		

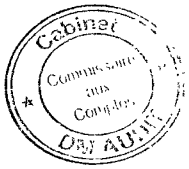
Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 2 450 Euro
Honoraire des autres services : 0 Euro



Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement de 250 actions de Bilans&Conseils	2 500
Autres engagements donnés	2 500
Total	**2 500**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Copie certifiée conforme
LT / 09/04/2019 18:15:20
N° de dépôt - 2019/3490 / 405381724